

Santé mentale des étudiants : « Nous appelons à une mobilisation collective, au gouvernement comme au Parlement »

Une quarantaine de présidents d'université, médecins, représentants de syndicats et d'associations étudiantes alertent, dans une tribune au « Monde », sur l'ampleur de la détresse psychologique des étudiants depuis la pandémie et réclament une « stratégie nationale ».

Publié aujourd'hui à 06h00, mis à jour à 10h24

Temps de

Lecture 3 min.

- Sélections
- Ajouter aux favoris
- Partage
- Partager sur Facebook
- Envoyer par e-mail
- Partager sur Messenger
- Plus d'options

Article réservé aux abonnés

Il est grand temps que la santé mentale des étudiants devienne une priorité pour le gouvernement. Qui peut accepter qu'aujourd'hui 43 % des étudiants soient en détresse psychologique, contre 29 % avant la pandémie (Observatoire de la vie étudiante – OVE –, 2021) ? Qui peut accepter qu'aujourd'hui seuls 4 % d'entre eux

aient pu consulter leur service de santé universitaire ou bureau d'aide psychologique universitaire (OVE, 2021), et que seuls 1 % aient fait usage des « *chèques psy* » débloqués par le gouvernement (ministère de l'enseignement supérieur, 2022) ?

Force est de constater que le recours au soin est très faible, et que les réponses politiques au coup par coup ne suffisent pas. C'est une génération entière qui souffre en silence, des parcours de vie traversés par l'anxiété, la dépression et les idées suicidaires. Comment en est-on arrivé là ? Comme le montre le dernier rapport de Nightline France (2022), le nombre de psychologues chargés de l'accompagnement des étudiants demeure à un niveau très faible en France, malgré des progrès réalisés cette année.

Lire aussi :

[Article réservé à nos abonnés](#)

[Les professionnels de santé dépassés par la vague de détresse psychologique qui touche les jeunes adultes](#)

Aux Etats-Unis, on compte 1 psychologue à temps plein pour 1 346 étudiants ; au Canada, 1 psychologue pour 2 323 étudiants ; en Australie, 1 psychologue pour 4 471 étudiants ; en Autriche, 1 psychologue pour 6 428 étudiants. En France, c'est face à 14 889 étudiants en moyenne qu'est confronté un psychologue universitaire, soit dix fois plus que les recommandations internationales (International Accreditation of Counseling Services).

Pour l'accès à un guichet unique de santé étudiante

Il faut en faire beaucoup plus, et rapidement. Si les mesures récemment prises vont dans le bon sens (remboursement des consultations en psychologie, recrutement de psychologues dans les services de santé), elles ne suffisent pas à enrayer le mal-être d'une génération, prise entre des conditions de vie souvent précaires, une injonction à la réussite et une actualité de plus en plus anxiogène.

Il est impératif de mettre en œuvre, rapidement et pour le long terme, une stratégie nationale de santé mentale étudiante, pilotée par le gouvernement. Cette stratégie devra renforcer considérablement les moyens accordés aux services de santé universitaire, tant en psychologues qu'en médecins, infirmiers, personnel administratif, et en locaux. Ces moyens permettront de structurer une offre de soin gratuite, graduelle et accessible à tous.

Lire aussi : [Santé mentale des jeunes : la Défenseure des droits demande un plan d'urgence](#)

Ces services devront ouvrir leurs portes aux 40 % d'étudiants non universitaires (ministère de l'enseignement supérieur, 2021), qui n'ont de fait pas accès aux services de santé

universitaire. Ils pourront ainsi devenir des services de santé étudiants, comme le préconise l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche. Qui peut accepter que les étudiants en formation technique, écoles paramédicales, sociales, d'ingénieurs ou de commerce ne puissent avoir accès à un guichet unique de santé étudiante ?

Au cœur des préoccupations étudiantes

Bien entendu, la dotation de ces services devra augmenter de façon cohérente pour prendre en charge cette population supplémentaire. De plus, ces services devront largement enrichir leur gamme d'action. Tous les étudiants n'ont pas besoin de consultations individuelles, et les étudiants qui en ont besoin ne vont pas nécessairement les solliciter par eux-mêmes.

La prévention en santé mentale doit être graduelle en fonction des besoins : campagnes de communication, actions par les pairs, ateliers favorisant le bien-être, formation au

repérage et à l'orientation de l'ensemble de la communauté universitaire, consultations de groupes et consultations individuelles. Le service de santé étudiant

pourra piloter l'ensemble de ces actions, en impliquant l'ensemble de la communauté : enseignants, administratifs, soignants et, bien sûr, les étudiants eux-mêmes.

Lire aussi :

[Article réservé à nos abonnés](#)

« Depuis deux ans, les lycéens vivent une incertitude extrêmement maltraitante »

La santé mentale ne peut être reléguée à un sujet marginal et honteux : elle doit revenir au cœur des préoccupations étudiantes, et au cœur de la vie de campus. Orienter les étudiants en détresse vers des psychologues en ville ne permettra jamais de mobiliser la communauté étudiante et d'aller vers ceux qui ne prendront pas rendez-vous par eux-mêmes. C'est un sujet trop important pour le reléguer à l'extérieur des campus.

De la responsabilité du gouvernement

Nous, présidents et vice-présidents d'université, médecins directeurs de service de santé universitaire, représentants de syndicats et d'associations étudiantes, œuvrons au quotidien pour ces étudiants en détresse. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire pour prévenir la dégradation de leur santé mentale. Mais nos moyens touchent aussi leurs limites.

Le gouvernement doit prendre ses responsabilités en débloquant des fonds dès la rentrée prochaine et en planifiant une stratégie de long terme. Chaque investissement dans la prévention permet des gains décuplés en termes de santé, de qualité de vie, de réussite académique et d'accès à l'emploi, comme la recherche l'a largement documenté.

Lire aussi :

[Article réservé à nos abonnés](#)

Comportements suicidaires : une jeunesse toujours plus en souffrance

Nous appelons à une mobilisation collective, au gouvernement comme au Parlement, pour prendre soin de ceux qui sont notre avenir. Il n'y a pas de santé sans santé mentale. Et pas d'avenir sans étudiants en bonne santé !

Les premiers signataires de cette tribune sont : docteure Amandine Buffiere, présidente de la Fédération des CMPP et directrice médicale du CMPP Claude-Bernard ; **docteur Marc Fillatre**, président de l'Union nationale pour la prévention du suicide (UNPS) ; **professeur Laurent Gerbaud**, président de l'Association des directeurs des services de santé universitaire (Adssu) ; **Paul Mayaux**, président de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) ; **Imane Ouelhadj**, présidente de l'Union des étudiants de France (UNEF) ; **Patrick Skehan**, fondateur et délégué général de Nightline France ; **Florian Tirana**, président de Nightline France.

La liste complète est à retrouver sur le site [Nightline.fr](https://www.nightline.fr).

Les sources de cette tribune :

<http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2021/11/OVE-INFOS-45-Une-annee-seuls-ensemble-.pdf>

<https://santepsy.etudiant.gouv.fr/>

<https://iacsinc.org/iacs-standards/>

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2021-12/ni-sies-2021-14-15604.pdf>

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-03/rapport-ig-esr-2021-179-17153.pdf>

Collectif